

## Questionnement des professionnels

Tout au long de votre hospitalisation, et particulièrement lors de la réalisation d'actes et d'examen, le personnel vous interrogera régulièrement pour vérifier votre identité.



L'INS 

Il s'agit de l'Identifiant National de Santé. Il vous suit tout au long de votre parcours de santé. Grâce à l'INS, vous êtes identifié de la même façon par tous les professionnels.

Il a été rendu obligatoire en 2021 afin de s'éviter les erreurs ou la création de plusieurs dossiers vous concernant.

Il permet de faciliter le partage de vos données de santé en toute sécurité entre les professionnels qui participent à votre prise en charge

Identité Nationale de Santé  
**ins**  
Bien identifié-e,  
bien soigné-e.

« Mon identité c'est ma sécurité »

## Aidez-nous à prendre soin de vous

Pour plus d'informations, vous pouvez demander à parler à nos référents identitovigilance !



## COORDONNÉES

 58 Avenue du Médipôle  
38300 Bourgoin-Jallieu

 09 71 00 38 38

 [www.crf-bourgoin.com](http://www.crf-bourgoin.com)



**CRF**  
Saint Vincent de Paul  
Médecine Physique et de Réadaptation

un établissement membre de  
**Alliance**  
des Maternités Catholiques  
pour accompagner la vie

**CRF**

Saint Vincent de Paul  
Médecine Physique et de Réadaptation

# L'identitovigilance

Plaquette  
d'information



**UNE ERREUR D'IDENTITE = UN RISQUE MEDICAL**

**Le CRF Saint Vincent de Paul est engagé dans une démarche de prévention des erreurs d'identité.**



## Identification à l'entrée

Lors de votre entrée, plusieurs documents vous seront demandés, notamment :

- Une pièce d'identité
- Votre carte vitale

Ils sont essentiels pour garantir votre sécurité



### La carte vitale seule n'est pas une pièce d'identité !

Les pièces d'identité valides :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte de séjour

En cas de litige, vous pouvez être amené à fournir un extrait d'acte de naissance ou votre livret de famille.

En cas de nouvelle hospitalisation, nous vous redemanderons ces éléments.



## Noms d'usage

Même si vous vous faites appeler couramment autrement que par votre nom d'état civil, nous avons l'obligation d'utiliser votre identité officielle.

Cela pourrait générer des erreurs (non conformité avec le laboratoire, difficulté de recherche de dossier, ...)



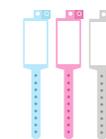
## Photographie

Pour plus de sécurité, nous vous proposons également de vous prendre en photo (votre autorisation est requise). Cette photo sera intégrée dans notre logiciel dossier patient. Elle est un maillon supplémentaire dans la vérification de votre identité par les professionnels.

Cette photo est supprimée 15 jours après votre départ.

## La CIV

La cellule d'identitovigilance est une instance du CRF. Sa mission principale est d'élaborer et de mettre en place des protocoles de prévention afin de garantir la sécurité des patients.



## Les bracelets

En hospitalisation complète, tous les patients doivent porter un bracelet d'identification. Il est édité le jour de votre arrivée.



**Si vous constatez une erreur ou si les informations ne sont pas lisibles, n'hésitez pas à prévenir le personnel pour qu'il soit remplacé.**

